

Fonds d'obligations canadiennes TD SunWise Elite

Options de garantie Class C 75/75 CAD

APERÇU DU FONDS

Le fonds investit dans le Fonds d'obligations canadiennes TD.

PROFIL DU FONDS

CAD Total des actifs nets (SCA) En date du 07-30-2024	58,7 millions \$
VLPP En date du 08-28-2024	12,7862 \$
RFG (%) En date du 12-31-2023	2,50
Frais de gestion (%)	1,70
Catégorie d'actif	Revenu fixe canadien
Devise	\$CA
Placement minimal	500 \$ (initial)/50 \$ (supplémentaire)

Niveau de risque¹

Faible	Faible à modérer	Modérer	Modérer à élevé	Élevé
--------	------------------	---------	-----------------	-------

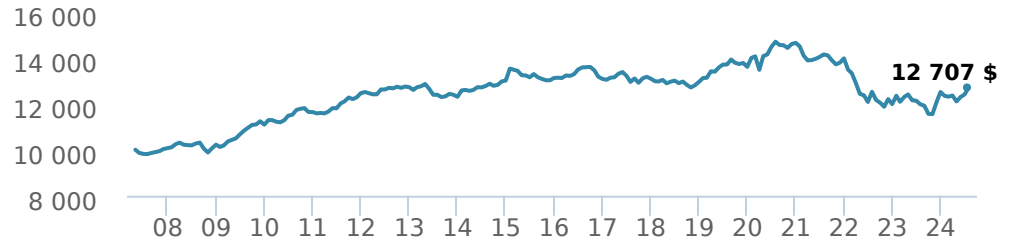
CODES DE FONDS

Class C 75/75	FAI 7396P FAI 7396 FAR 7876P FAR 7876
Class A 100/100	FAI 7196P FAI 7196 FAR 7046P FAR 7046
Class B 75/100	FAI 7296P FAI 7296 FAR 7096P FAR 7096

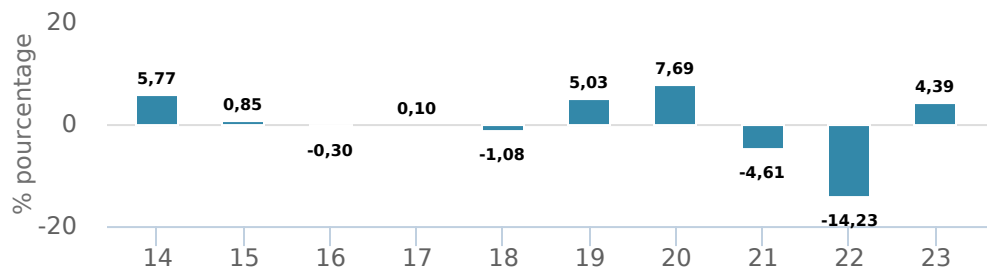
RENDEMENTS²

En date du 07-31-2024

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
1,56 %	2,44 %	5,02 %	2,94 %	6,08 %	-3,51 %	-1,50 %	-0,05 %	1,39 %

*Depuis la date de création

GESTIONNAIRES

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE³

En date du 07-31-2024

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations de sociétés canadiennes	51,31	Revenu fixe	96,67	Canada	99,45
Obligations du gouvernement canadien	44,29	Espèces et quasi-espèces	3,35	États-Unis	0,57
Espèces et équivalents	3,35	Autres	-0,02	Autres	-0,02
Obligations de sociétés étrangères	2,39				
Hypothèques	0,50				
Autres	-0,02				
Obligations de gouvernements étrangers	-1,82				

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Gouvernement du Canada 2,50 % 01-déc-2032	Revenu fixe	8,76 %
2. Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2033	Revenu fixe	4,77 %
3. Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034	Revenu fixe	4,71 %
4. Gouvernement du Canada 1,75 % 01-déc-2053	Revenu fixe	3,84 %
5. Gouvernement du Canada 2.75% 01-Jun-2033	Revenu fixe	2,93 %
6. Gouvernement du Canada 2.00% 01-Jun-2032	Revenu fixe	2,93 %
7. Gouvernement du Canada 2,00 % 01-déc-2051	Revenu fixe	2,14 %
8. CAN 10YR BOND FUT 18-Sep-2024	Revenu fixe	1,88 %
9. Province de l'Ontario 3,75 % 02-déc-2053	Revenu fixe	1,64 %
10. Gouvernement du Canada 2.75% 01-Dec-2055	Revenu fixe	1,39 %
11. Province de l'Ontario 4,15 % 02-déc-2054	Revenu fixe	1,37 %
12. Air Lease Corp 5,40 % 28-aoù-2024	Espèces et quasi-espèces	0,90 %
13. Banque Toronto-Dominion 4,86 % 04-mar-2026	Revenu fixe	0,90 %
14. Province de l'Alberta 2,95 % 01-jun-2052	Revenu fixe	0,80 %
15. Canadian Government Bond 3.25% 01-Dec-2034	Revenu fixe	0,79 %

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

³ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RFG est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.

Publié en Août 2024